

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2008**

**Délibération**  
**n° 2008.12.256**

**Contrat local  
initiatives climat :  
plan d'actions 2009 -  
2010**

**LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 décembre 2008**

**Secrétaire de séance** : Stéphane CHAPEAU

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Didier TERRADE, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Nicolas BALEYNAUD à Nadine GUILLET

**Excusé(s)** :

Catherine DESCHAMPS

**Excusé(s) représenté(s)** :

Michel BRONCY par Maurice HARDY, Fabienne GODICHAUD par Didier TERRADE

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**CONTRAT LOCAL INITIATIVES CLIMAT : PLAN D' ACTIONS 2009 - 2010**

Le contrat local initiatives climat (CLIC) a été approuvé par la délibération n°103 du conseil communautaire du 23 mars 2007.

Il prévoit de déployer des plans d'actions au niveau :

- de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême dans le cadre de l'exercice de ses compétences,
- des communes, en favorisant la mise en œuvre d'actions par les communes de l'agglomération dans les différents postes émetteurs de gaz à effet de serre et notamment dans le cadre d'opérations relatives à l'éclairage public, à la commande publique, à l'urbanisme et aux espaces verts,
- du territoire, par la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des acteurs locaux et la réalisation de plans d'actions individuels et collectifs.

Le travail effectué depuis a permis d'accentuer la mobilisation des acteurs du territoire et d'aboutir à la signature d'une charte d'engagements communs le 17 novembre 2007.

Cette charte est la pierre angulaire du dispositif de concertation mis en place pour permettre à chaque signataire de proposer son propre plan d'actions d'ici la fin de l'année 2008.

Ainsi, le plan d'actions 2009-2010 de la ComAGA, coordonnatrice de la démarche CLIC, devrait permettre de participer de manière significative à l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2010 (-5 % par rapport à 2005). Il a été établi en transversalité avec les directions communautaires .

Le plan d'actions est constitué de deux axes stratégiques consistant d'une part à anticiper le changement climatique et, d'autre part, à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, les actions déclinées dans ce plan feront l'objet de fiches actions.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 25 novembre 2008,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 2 décembre 2008,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 3 décembre 2008,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le plan d'actions 2009-2010 du contrat local initiatives climat de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

**D'ENGAGER** les ressources financières nécessaires à l'atteinte des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>24 décembre 2008</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>26 décembre 2008</b>